



APPLIQUER LES PRINCIPES DU LANGAGE JURIDIQUE CLAIR À VOS CONTRATS PUBLICS

Norme ISO 24495-2 du 28/10/2025

L'efficacité d'un document juridique ne se mesure pas à sa longueur ni à sa technicité, mais à sa capacité à être compris et utilisé par ceux à qui il s'adresse. Le langage juridique clair offre une réponse méthodologique à cet enjeu, aujourd'hui formalisée par la norme internationale ISO 24495-2.

Cette classe virtuelle propose une approche structurée de ces principes, à destination des juristes, rédacteurs et responsables juridiques souhaitant améliorer la lisibilité et l'accessibilité de leurs écrits professionnels, ainsi que de toute personne amenée à produire ou valider des documents à portée juridique.



A ————— B

Formation à distance (3h30)

+ Optionnel. Audit de lisibilité d'un DCE

Animée par Claire BARILLON

Juriste et formatrice spécialisée en droit de la commande publique et en méthodologie de Legal Design



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Juriste
- Rédacteur et responsable juridique
- Acheteur public

PRÉREQUIS

Connaissances de base du droit de la commande publique



OBJECTIFS

- Définir le concept de langage juridique clair et les grandes lignes de la norme ISO 24495
- Expliquer les liens entre le Legal Design et les principes du langage juridique clair
- Appliquer les 4 principes de la norme ISO 24495
- Identifier les obstacles à la clarté dans un texte juridique selon les lignes directrices de la norme



PRIX NET : 450 €

+ Optionnel. Audit de lisibilité d'un DCE : 590 €

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formatrice, à laquelle vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



PROGRAMME

INTRODUCTION

- Quels rapports entre le Legal Design et le langage juridique clair ?

LE LANGAGE JURIDIQUE CLAIR ET LA NORME ISO 24495

- Qu'est-ce que le langage juridique clair ?
- Qu'est-ce que la norme ISO 24495 ?
- Comment se structure cette norme ?
- Quelles sont ses objectifs et ses opportunités ?
- Comment s'inscrire dans une démarche de langage juridique clair ?

LES PRINCIPES DU LANGAGE JURIDIQUE

- Quels sont les principes fondamentaux de cette norme :
 - principe de pertinence et ses lignes directrices : le contenu répond-t-il au besoin ?
 - principe de repérabilité et ses lignes directrices : l'information est-elle facile à trouver ?
 - principe de compréhension et ses lignes directrices : Le texte est-il facile à comprendre ?
 - principe d'utilisabilité et ses lignes directrices : le lecteur peut-il agir ?

- ▶ **Cas pratique.** Travail à partir de la matrice d'évaluation. Quiz.

Consultez les dates de cette formation sur notre site en [CLIQUANT ICI](#)

+ OPTIONNEL

AUDIT DE LISIBILITÉ

- **Transmission du document de commande publique** (RC, CCAP, AE par exemple) pour évaluation (7 à 5 jours avant)
 - Évaluation du document sur 4 critères : pertinence (le contenu répond-t-il au besoin ?), repérabilité (l'information est-elle facile à trouver ?), compréhension (le texte est-il facile à comprendre ?), utilisabilité (le lecteur peut-il agir ?)
- **40 indicateurs** d'évaluation du document
- **Un score global** de lisibilité du document
- **Des conseils sur mesure** : identification des points forts, identification des points critiques, recommandations prioritaires
- Transmission des résultats de l'audit par mail

- ▶ **Maximisez votre montée en compétences** en associant cette formation à notre incontournable « **Legal Design pour les acheteurs publics** », conçues pour se compléter.

En combinant ces deux formations, le module d'audit de lisibilité vous est offert.

POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse
CP Ville
Tél. Email
N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)
Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation

Formation choisie

Nom de la formation ou du parcours
Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom
Fonction
Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom
Fonction
Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom
Fonction
Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : oui non

N° du bon de commande
Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- notre catalogue
- notre site internet
- notre newsletter
- un emailing
- appel téléphonique
- bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **450 €** + Optionnel : audit de lisibilité d'un DCE (prix de l'audit : 590 €)
Les frais de participation comprennent : la formation et le dossier regroupant les supports de travail. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paiement

- 1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.
- 2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Condition de réalisation des formations

Nos formations à distance se déroulent en synchrone via une plateforme sécurisée avec un lien personnel attribué à chaque participant.

Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris
Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr

